

43

LA REPUBLIQUE DE SERBIE

16. UPR - la Fédération de Russie,
29. Avril 2013. à 14,30 h. (1,43 sec.)

Merci, monsieur le Président,

Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation de haut niveau de Moscou dirigé par SE le Ministre de la Justice M. Kononov avec qui nous allons avoir, j'en suis convaincu, un échange utile d'informations détaillées sur l'évolution récente de la situation générale des droits de l'homme dans la Fédération de Russie, ainsi que sur la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du premier cycle de l'EPU.

Avec beaucoup d'intérêt, nous avons examiné le deuxième rapport périodique de la Fédération de Russie qui a poursuivi ses efforts visant à développer le cadre juridique, ainsi que la pratique, dans tous les domaines d'importance pour la protection et le développement des droits de l'homme.

Dans ce contexte, a été adopté le Plan d'action national en faveur de l'enfance pour la période 2012-2017, qui fixe les principales orientations de la politique publique en faveur de l'enfance, ainsi que les mécanismes clés de sa mise en œuvre inspirés des principes et règles universellement reconnus du droit international.

Egalement, nous considérons importante l'adhésion à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie.

Quant aux recommandations, nous trouvons important que la Fédération de Russie continue ses actions contre la violence domestique, en particulier lorsque les victimes sont des enfants et des femmes et à lutter efficacement contre la traite des êtres humains.

En conclusion, je tiens à exprimer notre soutien sincère au Gouvernement et au peuple russe dans leurs efforts à venir pour la protection et le développement des droits de l'homme.

Merci

Miroslav Milosevic
ministre conseiller